

Cette année encore, la direction de La Poste se satisfait du bilan social de 2013. Elle est tellement satisfaite d'elle-même qu'elle n'a pas attendu sa présentation aux instances de La Poste prévues à cette effet pour organiser la communication dans les media. Pourtant, les chiffres sont têtus et l'heure est encore à l'inquiétude. En effet, la quasi totalité des voyants sont au rouge. Une direction responsable devrait en prendre compte et en tirer les conclusions, notamment en termes de recrutements ou d'organisation du travail.

Dans la réalité, il en va totalement différemment. Avec leurs plus belles lunettes roses, nos dirigeants s'extasiaient de la baisse du nombre d'accidents du travail et de la progression du nombre de postier-es formé-es. Tout cela reste bien mince dans un bilan qui traite du quotidien de chacun d'entre nous. D'une part, tous les autres éléments de ce bilan (recrutement, absence pour maladie, rémunération...) se dégradent. D'autre part, si le nombre de formations augmente, celui des promotions baisse, ce qui est paradoxal ! Les annonces concernant les années futures ne peuvent qu'accroître le sentiment de malaise pour les postier-es. Dans

le même temps, nos patrons prédisent des années difficiles en terme d'activité, mais exigent le triplement des bénéfices en 6 ans ! L'expérience nous a montré que, pour eux, l'amélioration des résultats économiques est avant tout le résultat des suppressions massives d'emplois. Une orientation qui n'est absolument pas remise en cause depuis le changement de président de l'entreprise.



Pour Sud-PTT, l'attitude de la direction de La Poste s'apparente à un déni de la réalité, une attitude qui ne peut se traduire que par des drames... Dans ce contexte, il est important de souligner que la direction n'est pas la seule à porter la responsabilité d'une telle situation. Cette dernière est partagée par l'Etat, son actionnaire majoritaire, présent lorsqu'il s'agit de ramasser ses dividendes mais aux abonnés absents lorsqu'il s'agit de s'intéresser au service public ou à la situation du personnel.

▲ cet effet, la fédération Sud-PTT s'est adressée à la direction générale du travail (responsable des inspections du travail) afin qu'une étude indépendante soit réalisée sur le malaise social à La Poste.

Le bilan social 2013 fait le constat de l'échec des prétendues initiatives qui devaient permettre l'amélioration du bien être au travail.

On aimerait se réjouir d'un bilan en amélioration, mais force est de constater, année après année, que beaucoup reste à faire à La Poste en matière sociale. Pour SUD PTT, c'est priorité à l'emploi, aux meilleures des conditions de travail et aux augmentations de salaires. Il y a des moyens, à nous de faire plier les patrons pour un autre modèle social.

Les principaux dirigeants de La Poste comme le ministre de tutelle n'ont pas lésiné sur la communication pour annoncer l'engagement de recruter 5 000 CDI en 2013, puis le respect de cet engagement. En revanche, ils ont été beaucoup plus discrets sur la suppression dans le même temps de 4 473 emplois ! C'est le solde négatif de l'année.

Malgré leur discrétion, les responsables de La Poste ont tout de même été contraints de s'expliquer sur cette situation. Pour eux, l'importance des suppressions d'emplois est due à un nombre de départs en retraite supérieur de 2 000 aux prévisions. Cet argument, pour le moins spécieux, mérite deux remarques: D'une part, rien n'empêchait La Poste d'effectuer plus de 5 000 recrutements. D'autre part, il serait intéressant de s'interroger sur les raisons d'une telle différence entre les prévisions de départs en retraite et le nombre réel. On pourrait être tentés de douter des compétences de nos décideurs. Nous avons une autre explication, beaucoup plus sombre : cela signifie que les collègues en ont tellement marre de bosser qu'ils et elles préfèrent partir quand bien même ils ne bénéficieraient que d'une pension de misère... Signe évident d'un malaise social !

Pour SUD PTT, L'Etat et les dirigeants de La Poste doivent jouer le jeu du plein emploi, le nombre élevé de précaires est révélateur d'un fort besoin de postes de travail en effectif permanent.

Equation difficile pour les cadres

En 2013, le nombre de cadres supérieurs a progressé de 3,48 %. Dans le même temps, on nous annonce qu'il est nécessaire de faire de grosses économies de structures, c'est-à-dire dans les sièges et les directions support. Dans ce contexte, les réorganisations de ces services vont engendrer la suppression de milliers de postes de cadres et de cadres supérieurs. Les annonces n'ont d'ailleurs pas trainé. Ainsi, dans l'opération de rapprochement des lignes managériales et RH de La banque Postale et du réseau, un bon millier de cadres vont se retrouver chargés de mission, avec 36 mois pour se retrouver un poste. Ces 1000 jours



sont présentés comme un effort d'accompagnement. Il est plutôt troublant de considérer que se retrouver placardisé pendant 3 ans est une mesure sociale. Ca l'est d'autant plus que le nombre de points de chutes va s'amenuiser avec moins de postes dans les directions et dans moins d'établissements à l'opérationnel avec la fermeture de bureaux de poste (en zone urbaine comme en zone rurale) sans parler de la concentration des centres de distribution ! Comment dans ces conditions continuer à recruter des cadres supérieurs pour les placarder dans les mois qui viennent ? Un manque d'anticipation qui pourrait se traduire par des situations dramatiques !

Précarité en hausse !

La direction de La Poste se targue depuis 2004 d'avoir mis sur pied un modèle social basé sur le CDI à temps complet. S'il est vrai que La Poste a été contrainte de prendre des précautions sur l'utilisation de CDD, le nombre de litiges devant les prud'hommes vient démentir cette réputation bien usurpée de modèle social. La progression de la précarité est repartie à la hausse (en 2013, 23 000 CDD et 3000 intérim). En 5 ans, le taux de précarité a crû de plus de 30 % !

Si la direction est contrainte de reconnaître un taux élevé de l'absentéisme pour maladie, elle tente surtout d'en minimiser l'ampleur. Selon elle, les deux causes majeures de ce phénomène résident dans l'augmentation de l'âge moyen des postiers et par les absences longues. Ces explications sont tout de même bien légères pour expliquer un taux d'absentéisme pour maladie presque deux fois supérieur à la moyenne nationale (ce taux s'élève à 6,14 à La Poste alors qu'il est de 3,6 sur l'ensemble des entreprises selon un rapport de la DARES, un institut dépendant ministère du travail). La différence est de la même ampleur si l'on rapproche les chiffres de La poste avec ceux de la SNCF, entreprise assez comparable à la nôtre !

De toutes manières, si l'on regarde de plus près les bilans sociaux de ces dernières années, ces justifications ne reflètent nullement la réalité. D'une part, si la moyenne d'âge des postiers-és était la cause principale de cette situation, l'augmentation concernerait plutôt les fonctionnaires, en général plus âgés. Or, pendant des années, elle a été plus marquée chez les salarié-es ! Une incohérence pour laquelle nos patrons n'avancent aucune explication. D'autre part, en 2013, la moyenne d'âge a progressé moins vite que les années précédentes, conséquence d'un nombre élevé de départs en retraite. La hausse de l'absentéisme aurait dû être au moins freinée. C'est exactement l'inverse qui s'est produit, avec une progression de + 2,33 % alors qu'elle était de + 1,35 % en 2012.

Malgré l'avalanche de chiffres contredisant clairement les propos de la direction, cette dernière refuse obstinément de se remettre en cause et d'analyser les conséquences des réorganisations, des suppressions d'emplois, des organisations du travail et du management.... ! Son refus d'initier une étude sur les longues absences pour cause de maladie, pourtant demandée par des membres du

conseil d'administration, est une belle illustration de cette politique de l'autruche.

Accidentologie inquiétante

La directrice des ressources humaines se félicite beaucoup de la baisse du nombre et du taux d'accidents du travail en 2013. Elle a insisté sur ce résultat, l'attribuant aux actions menées pour l'amélioration des conditions de travail. Lorsque les résultats sont négatifs, c'est de la faute aux mauvaises conditions climatiques, et lorsqu'ils s'améliorent c'est l'effet des actions de la direction ! De plus, il est également à souligner que malgré l'amélioration constatée, le nombre et la gravité de ces accidents restent élevés par rapport à la majorité des autres entreprises. Dans ce contexte, ce cri de victoire directorial est déplacé. Il l'est d'autant plus que, dans le même temps, le nombre d'accidents de trajet est en forte augmentation (+ 5,55 %). Sur ce

sujet, aucun commentaire de la part de celles et ceux qui s'enorgueillissent de la baisse des accidents du travail... Il est vrai que s'arrêter sur cet élément pourrait amener

à s'interroger sur les effets des fermetures d'établissements ou le regroupement des centres de distribution qui conduisent à des allongements de trajets !

Devant ces mauvais chiffres, SUD PTT réitère sa demande d'expertise sur les conséquences des restructurations. Nous avons alerté la Direction Générale du Travail sur le sujet et ne lâcherons pas l'affaire !



Rémunérations **Encore les vaches maigres !**

Sur cette question également, les résultats de 2013 sont encore moins bons que ceux de 2012. Il est tout de même impensable qu'avec près de 50 % des agents justifiant d'une ancienneté de plus de 20 ans, 59,20 % des mêmes agents émargent à moins de 1 800 euros nets mensuels !

Le salaire moyen augmente encore moins qu'en 2012. Qui plus est, comme il s'agit du salaire moyen, le GVT (glissement vieillesse technicité, qui englobe notamment les changements d'indice et les promotions), les collègues qui n'ont pas bénéficié de changement d'indice ou de promotion, ont connu une perte de pouvoir d'achat non négligeable, et ils sont nombreuses, salarié-es comme fonctionnaires... A ce sujet, il serait souhaitable que nous soit communiqué le nombre de collègues concerné-es par l'Indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat et le montant qui y est consacré. Le nombre de fonctionnaires en ayant bénéficié au titre de 2013 s'établirait à 42 000 contre 19 000 en 2012 !!!

Par ailleurs, il est tout à fait inadmissible de ne parler de l'augmentation de l'âge moyen des postier-es que lorsqu'il s'agit de justifier (sans convaincre d'ailleurs) la progression de l'absentéisme pour maladie. En effet, cette situation combinée à l'allongement des carrières (effet des contre réformes des retraites) devrait se traduire par une évolution des grilles indiciaires des fonctionnaires et des salarié-es afin d'éviter aux collègues des années de stagnation

en termes de rémunération. A cet égard, le dossier relatif aux grilles indiciaires des catégories C et B devrait être une échéance permettant de rétablir une situation de plus en plus inadaptée. Mais, force est de reconnaître que la direction ne consent guère d'efforts et se verrait bien limiter les mesures à quelque saupoudrage !

Reconnaissance : absente

Les belles envolées sur la reconnaissance de la performance des postier-es sont bien présentes dans les discours, mais il est difficile d'en voir la concrétisation dans la réalité. Ainsi, pour la quatrième année consécutive, le taux de promotion est en baisse, et pas qu'un peu. Il chute de plus de 16 % et sur la période, il accuse

une chute de près de 50 % ! Des chiffres qui se passent de commentaires !

Enfin, il est difficile de voir comment les postier-es seraient les premiers bénéficiaires des résultats de La Poste. La

« redistribution » des bénéfices en est une illustration. Dans ce bilan, la direction de La Poste explique que, même si le résultat d'exploitation a baissé, les postier-es ont pu bénéficier d'un intéressement grâce à l'accord signé par les organisations syndicales qu'elle cite. Elle oublie tout de même de rappeler que le résultat net (les bénéfices) a progressé et que, malgré cela, le montant de l'intéressement a chuté de 30 % ! Elle omet aussi de préciser que, malgré la prétendue modération des dividendes, les actionnaires ont empoché 171 Millions, c'est-à-dire le même montant que celui qu'ils avaient perçu en 2012 !

**L'austérité n'est pas pour tous les postier-es : En 2013, les rémunérations perçues par les membres du COMEX (les plus hauts dirigeants de La Poste) ont progressé de 12 % !
Wahl patron du public normalement plafonné à 450 000 euros, a touché 736 490 euros !**

